

GENERAL AGREEMENT
ON TARIFFS AND
TRADE

ACCORD GENERAL SUR
LES TARIFS DOUANIERS
ET LE COMMERCE

RESTRICTED

L/2474

28 September 1965

Limited Distribution

ARTICLE XIX - ACTION BY AUSTRALIA

Copper and Brass Sheet, Strip and Foil

The Government of Australia has informed the secretariat that since 1 September 1965 Australia has removed the import controls on copper and brass sheet, strip and foil, imposed under Article XIX on 4 March 1965 (L/2373).

The action under Article XIX has been discontinued since the circumstances occasioning the need for it have ceased.

MESURES PRISES PAR L'AUSTRALIE AU TITRE DE L'ARTICLE XIX

Tôles, bandes et feuilles minces en cuivre et en laiton

Le gouvernement australien a informé le secrétariat qu'il a supprimé à compter du 1er septembre 1965 les restrictions à l'importation des tôles, bandes et feuilles minces en cuivre et en laiton entrées en vigueur le 4 mars 1965 en application de l'article XIX le 4 mars 1965 (L/2373).

Les mesures prises au titre de l'article XIX ont cessé d'être appliquées, les circonstances qui les avaient rendues nécessaires ayant pris fin.